



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 15 décembre 2016

PRESENTS: ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, adjoints MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, JAMEN Pascal, DURUISSEAU Gilles, BOIS Stephan, RONQUETTE Loredana.

ABSENTS: CRETTIN Philippe donne procuration à RICCIO Georges, ROSSAT Philippe donne procuration à ROSSI Philippe, SALLIERE Michel donne procuration à Hélène BOIS, MERLOZ Christiane en retard.

Secrétaire de séance : PRAT Claudine

1 – approbation du compte rendu du 19 octobre

Pas de remarque.

Vote : 13 pour

2 – échange avec un particulier délibération à reprendre

La délibération avait été prise en date du 11 septembre 2015, pour une régularisation foncière avec les conjoints RAMBAUD.

Il faut rajouter que l'échange a lieu sans soulte, les biens échangés étant d'une valeur identique estimée à 1760 €.

Vote : 13 pour

3 – emprise TELT vente des biens non délimités

Dans le cadre du chantier de la liaison ferroviaire Lyon Turin, les biens communaux non délimités dans la zone d'emprise doivent faire l'objet d'une cession par acte administratif.

Les terriers concernés sont les suivants :

Terrier 14 – parcelle F 726 pour 51/306 m ²	: prix 0.20 €/m ²
Terrier 17 – parcelle F 939 pour 152/228 m ²	: prix 15 €/m ²
Terrier 19 – parcelle F 1276 (ex F967) pour 8/100 m ²	: prix 30 €/m ²
Terrier 20 – parcelle G 974 pour 40/80 m ²	: prix 15 €/m ²

Vote : 13 pour

4 – demandes de subventions à la région

Dans le cadre des contrats Ambition Région et du Plan Régional en faveur de la ruralité une subvention peut être demandée auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, à hauteur de 40 % maximum du montant hors taxes.

Plusieurs dossiers peuvent être déposés.

La mise en accessibilité de la Mairie :

- Reprise du cheminement extérieur (rampe d'accès, bandes podotactiles)
- Modification de la banque d'accueil
- Remplacement de la porte d'entrée de l'accueil et ouverture porte automatique
- Mise en place de mains courantes sur les accès

Les différents devis présentés s'élèvent à :

- Reprise de l'accès avec rampe 11 175 €
- Fabrication et pose de mains courantes 4 671 €
- Porte d'entrée de la Mairie 8 775 €

Soit un total de 24 621 €.

L'aménagement de la cour de l'école a été réalisé.

Un parcours prévention routière a été intégré.

La première partie a été réalisée pendant les vacances d'été 2016, la seconde partie sera réalisée au printemps 2017.

L'aménagement concerne :

- Le remplacement des jeux non conformes
- La réalisation de sols coulés pour la sécurité
- La réalisation d'un mini terrain de football en synthétique
- La mise en place de bancs
- Le traçage d'un circuit prévention routière avec panneaux
- L'achat de vélos

Les différents montants engagés sont :

- Fournitures et installations matériel (ste MEFRAN) 32 434 €
- Achat de vélos (Intersport) 827.49 €

Soit un total de 33 261 €.

L'espace Antoine Borile est très fréquenté par les familles.

Le cheminement pour piétons non éclairé, fait l'objet du projet.

La mise en place de 19 bornes d'éclairage à LED puissance 10 watts le long du cheminement piéton est estimée à 13 395 €.

Mise en accessibilité de la salle des fêtes du chef-lieu : en priorité

Le diagnostic accessibilité a été réalisé par l'APAVE. Le cabinet d'architecte Marie GAMELON-VIALET travaille sur ce projet. Les travaux sont prévus au printemps 2017 pour :

- Accès toilettes, cuisine et bar à aménager 39 900 €
- Mise en place d'un élévateur 10 700 €

Soit un total de 50 600 €.

Vote : 13 pour

Arrivée de Christiane à 18 h.40

5 – demande d'acquisition d'une parcelle par un particulier.

Mme MANNO Liberata, désire acquérir un terrain communal sis à L'Amoudon Sud.

Afin de pouvoir édifier son habitation, l'accès ne peut se faire que sur cette parcelle d'environ 42 m².

Un plan de division est nécessaire et est en cours de réalisation par le cabinet GE-ARC.

Un certificat d'urbanisme a été déposé par l'intéressée, et une étude géotechnique doit être réalisée.

La borne incendie devra être déplacée à ses frais

Selon les estimations actuelles de France Domaine, le m² s'élève à 25 €.

Il est demandé de donner un accord de principe sur cette vente, en précisant que l'ensemble des frais afférents à ce dossier seront à la charge de Mme MANNO. (frais d'études, acte notarié, ...).

Vote : 1 abstention, 13 pour

6 – gestion du snack plan d'eau saison 2017

La gestion du snack par M. FIGUS et Mme MARTIN-FARDON a pris fin au terme des 2 années comme stipulé dans la convention.

Il y a lieu de refaire un appel à candidature pour l'été 2017.

Vote : 14 pour

7 – mise en place du RIFSEEP, régime indemnitaire

Au 1^{er} janvier 2017, le régime indemnitaire actuel sera remplacé par le RIFSEEP, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Ce sera le nouvel outil indemnitaire en remplacement de la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique. Les agents techniques ne sont pas encore concernés par ce nouveau régime.

2 éléments sont pris en compte :

- une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle qui sera versée mensuellement.
- un complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir de l'agent versé annuellement au vu de l'entretien professionnel.

Il est proposé d'instaurer le RIFSEEP selon certaines modalités, et d'en déterminer les critères d'attribution. Lecture de la délibération à prendre.

Vote : 14 pour

Il y a lieu également de reprendre les délibérations des primes existantes qui ne seront désormais versées qu'aux agents du service technique, l'Indemnité d'Administration et de Technicité, et l'Indemnité d'Exercice des Missions de Préfectures (prime de l'état étendues aux collectivités).

Vote : 14 pour

8 – engagement des dépenses d'investissement avant le vote des BP 2017

Comme les années précédentes et conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal, avant l'adoption du budget 2017, de faire application de cette disposition à hauteur de **303 729 €** (< 25 % X 1 214 916 €) pour le budget de la commune M14.

Au chapitre 21 : 54 000 €

Achat de matériels : 30 000 €

Achat de terrains : 20 000 €

Autres immos : 4 000 €

Au chapitre 23 : 249 729 €

Place des Anciens Combattants : 70 000 €

Barrières, garde-corps, rampe handicapée mairie : 20 000 €

Portes aux normes handicapé mairie : 11 000 €

Portes aux normes handicapé église : 5 000 €

Travaux Capucin Gourmand études et mise aux normes : 20 000 €

Salle des fêtes études et mise aux normes : 60 000 €

Pôle culturel désamiantage et études : 50 000 €

Garage technique études : 10 000 €

Autres immos : 3 729 €

Et à hauteur de **15 644 €** (< 25 % X 62 578 €) pour le budget de l'eau M49.

Au chapitre 21 : 11 000 €

Réseaux eau : 5 000 €

Réseaux assainissement : 3 000 €

Autres immos : 3 000 €

Au chapitre 23 : 4 644 €

Travaux de voirie et réseaux : 3 000 €

Autres immos : 1 644 €

Vote : 14 pour

9 – projet d'aménagement de la salle des fêtes du chef-lieu

Comme indiqué dans le point n°4, les travaux seront réalisés en priorité.

Les consultations auprès des entreprises vont être engagées.

Dans le même temps et durant cet hiver, le personnel des services techniques mettra en accessibilité les sanitaires du Capucin Gourmand afin que le club du Bon Temps puisse s'installer dans les meilleures conditions et avant que ne débutent les travaux de la salle des fêtes.

Pour passer de la partie basse à la partie haute du restaurant, il sera également mis en place un élévateur, pour un montant de 6 400 €.

Vote 14 pour

10 – comptes rendus des commissions

Sports & loisirs : Maurice CATTELAN

- Remerciements divers pour subventions.

- Remerciements également pour la journée du CCAS qui fut un succès.

- Samedi 19/12 à 18 h. crèche vivante à l'Eglise.

Communication : Hélène BOIS

- Vendredi fête des TAP à la salle polyvalente en présence des parents, avec démonstration d'escrime, du cirque et exposition des toiles aquarelle.

Ecole : le plan glisse est prévu durant les vendredis des semaines 2, 3, 4 et 5, les TAP se feront à l'école avec le personnel communal, les vendredis restants de la période.

- La com'jeunes participera activement à la crèche de Noël. Une réunion est à programmer pour la préparation du carnaval.

- Poursuite de l'organisation pour le comité de jumelage.

Travaux : Georges RICCIO

- Les illuminations sont en place, remerciements aux employés.

- Intervention sur le réseau d'assainissement au Puy, un curage est programmé, un regard de visite sera créé.

- Le camion AEBI a été livré.
- Le curage du Rieubel est en cours, en partenariat avec le RTM.
- SAAEMM : la conduite de St Colomban passe sur le terrain en cours d'acquisition par TRIMET. Aucune convention de servitude n'ayant été signée, TRIMET a accepté de prendre en charge le déplacement du réseau. La maîtrise d'œuvre sera assurée par le syndicat.
- Les services techniques souhaitent faire l'acquisition d'un broyeur afin de traiter les branchages au fur et à mesure des tailles, et dont les copeaux serviront au paillage des massifs. Besoin de moins de place de stockage également, d'autant plus que la zone de déblais est appelée à disparaître, les terrains ayant été acquis par TELT.

11 – Informations et questions diverses

- Remerciements pour décès.
 - Vœux du Maire : vendredi 13 janvier à 19 h.
 - La Commission extra TELT s'est réunie, Les avancées et les échéances du chantier ont été présentées par Mrs DARMENDRAIL et VAILLAUT.
 - Projet de vidéo surveillance : une étude est à mettre en place avec le concours de la gendarmerie.
 - L'étude pour la réalisation de box à sel près des garages techniques est en cours.
- Soirée organisée le 16 en présence des élus et des employés communaux pour le départ en retraite d'Alain EXARTIER.

Séance levée à 20 h.15